

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°03-2021-190

PUBLIÉ LE 22 NOVEMBRE 2021

# Sommaire

## **03\_SGCD03 /**

03-2021-11-22-00001 - Extrait de l'arrêté n°2626-2021 du 22 novembre 2021  
relatif à la suppléance de M le préfet (1 page)

Page 3

03\_SGCD03

03-2021-11-22-00001

Extrait de l'arrêté n°2626-2021 du 22 novembre  
2021 relatif à la suppléance de M le préfet

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL**

**Extrait de l'arrêté n°2626-2021 du 22 novembre 2021 relatif à la suppléance de M. le Préfet de l'Allier du mardi 23 novembre 2021 à 20 heures jusqu'au mercredi 24 novembre 2021 inclus.**

**Article 1er** – En l'absence de M. Alexandre SANZ, secrétaire général de la préfecture, M. Jean-Marc GIRAUD, sous-préfet de Montluçon est désigné pour assurer ma suppléance pendant mon absence, du mardi 23 novembre 2021 à 20 heures jusqu'au mercredi 24 novembre 2021 inclus.

Article 2– Le sous-préfet de Montluçon est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Moulins, le 22 novembre 2021

Le Préfet,

*Signé*

Jean-Francis TREFFEL